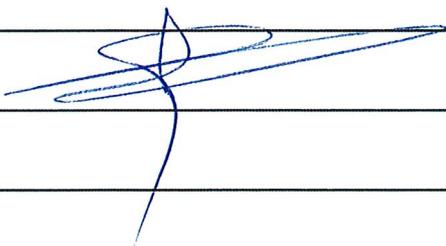
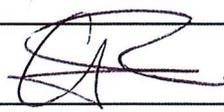


NATIONAL DE METZ GRAND EST

**FEUILLE D'EMARGEMENT
COMITE SYNDICAL DU 27 JUIN 2025**

MEMBRES SUPPLEANTS

VILLE DE METZ

Madame Doan TRAN	
Madame Yvette MASSON FRANZIL	
Monsieur Jean-Marie NICOLAS	
Monsieur Michel VORMS	
Monsieur Attila SAPCI	
Monsieur Marc SCIAMANNA	
Madame Charlotte PICARD	
Madame Françoise GROLET	

REGION GRAND EST

Madame Catherine BELRHITI	
Monsieur Alexandre CASSARO	
Monsieur Jérôme END	
Monsieur Rémy SADOCCO	
Madame Brigitte TORLOTING	
Monsieur Jean-François SECONDE	
Monsieur Gilles FREMIOT	

METZ-METROPOLE

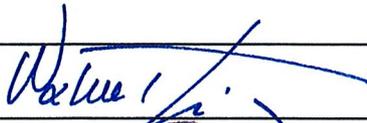
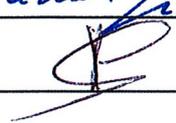
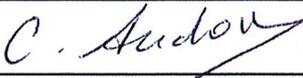
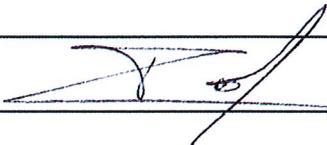
Monsieur Philippe MANZANO	
---------------------------	--

**SYNDICAT MIXTE DE L'ORCHESTRE
NATIONAL DE METZ GRAND EST**

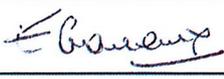
**FEUILLE D'EMARGEMENT
COMITE SYNDICAL DU 27 JUIN 2025**

MEMBRES TITULAIRES

VILLE DE METZ

Monsieur Patrick THIL	
Madame Martine NICOLAS	
Monsieur Laurent DAP	
Madame Nicole FAESSEL	
Madame Anne STEMART	
Madame Caroline AUDOUY	
Monsieur Nicolas TOCHET	
Monsieur Grégory DUFOUR	

REGION GRAND EST

Madame Catherine BAILLOT	
Monsieur Cédric CHEVALIER	
Madame Laëtitia HURLAIN	
Madame Stéphanie KIS	
Madame Martine LIZOLA	
Madame Evelyne GAREAUX	
Madame Marie-Claude VOINÇON	

METZ-METROPOLE

Monsieur Jean-Luc BOHL	
------------------------	--

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC METZ EN SCENES

COMITE SYNDICAL DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE METZ GRAND EST

SEANCE COMMUNE DU 27 JUIN 2025

ORDRE DU JOUR

- I. **Adoption du compte rendu du CA et du CS (délibérations n°337 MES / 1043 ONMGE)**
- II. **Gouvernance : installation nouvel élu de la Ville de Metz (délibérations n°338 MES / n°1044 ONMGE)**
- III. **Approbation du rapport d'activité et des comptes 2023**
 - 1) **Approbation du rapport d'activité 2024 de la Cité musicale-Metz (délibérations n°339 MES / n°1045 ONMGE)**
 - 2) **Approbation du compte de gestion ONMGE 2024 (délibération n°1046 ONMGE)**
 - 3) **Approbation compte administratif ONMGE 2024 (délibération n°1047 ONMGE)**
 - 4) **Affectation du résultat ONMGE 2024 (délibération n°1048 ONMGE)**
 - 5) **Approbation du compte de gestion MES 2024 (délibération n°340 MES)**
 - 6) **Approbation compte administratif MES 2024 (délibération n°341 MES)**
 - 7) **Affectation du résultat MES 2024 (délibération n°342 MES)**
- IV. **Affaires financières**
 - 1) **Budget supplémentaire n°1 - exercice 2025 de l'EPCC (délibération n°343 MES)**
 - 2) **Budget supplémentaire n°1 - exercice 2025 du Syndicat mixte (délibération n°1049 ONMGE)**
 - 3) **Tarifification spéciale (délibération n°344 MES)**
 - 4) **Tarifs des visites (délibération n°345 MES)**

V. Affaires administratives

- 1) Modalit s d'indemnisation des vols d'instruments non couverts par les contrats d'assurance (d lib rations n 1050 ONMGE)**
- 2) Modalit s de reversement aux agents des aides FIPHFP per ues par la collectivit  (d lib rations n 1051 ONMGE)**

VI. Divers

- 1) Communication des d cisions prises dans le cadre des d l gations accord es   la Direction g n rale (d lib ration n 346 MES)**
- 2) Communication des d cisions prises dans le cadre des d l gations accord es au Pr sident (d lib ration n 1052 ONMGE)**

VII. Points d'information

Actualit s artistiques et culturelles de la Cit  musicale-Metz

Délibération n°1043 : Adoption du compte-rendu du Comité Syndical du 25 avril 2025

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les statuts de l'Orchestre national de Metz Grand Est,

Le Comité Syndical, entendu dans sa séance du 27 juin 2025,

DECIDE

- D'adopter le compte rendu du Comité Syndical du 25 avril 2025, joint à la présente délibération.

Nombre de votants : 8

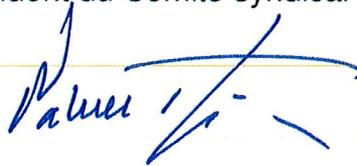
Pour : 8

Contre : /

Abstention : /

Fait à Metz, le 27 juin 2025

Le Président du Comité syndical



Patrick THIL
*Adjoint au Maire de Metz à la culture et aux cultes
Conseiller délégué aux établissements culturels de
l'Eurométropole de Metz
Conseiller départemental de la Moselle*

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2025

Application agréée F.legitime.com

99_DE-057-255703795-20250827-052706_1043



METZ EN SCENES

COMPTE RENDU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC METZ EN SCÈNES

**COMITÉ SYNDICAL DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE METZ
GRAND EST**

SÉANCE COMMUNE DU 25 AVRIL 2025

COMITE SYNDICAL DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE METZ GRAND EST

Membres titulaires

REPRESENTANT LA VILLE

Monsieur Patrick THIL	<i>Ville de Metz</i>	PRESENT
Monsieur Timothée BOHR	<i>Ville de Metz</i>	-
Monsieur Laurent DAP	<i>Ville de Metz</i>	PRESENT
Madame Nicole FAESSEL	<i>Ville de Metz</i>	-
Madame Anne STEMART	<i>Ville de Metz</i>	PRESENTE (en visioconférence)
Madame Caroline AUDOUY	<i>Ville de Metz</i>	-
Monsieur Nicolas TOCHET	<i>Ville de Metz</i>	-
NN	<i>Ville de Metz</i>	-

REPRESENTANT LA REGION

Madame Martine LIZOLA	<i>Région</i>	-
Madame Catherine BAILLOT	<i>Région</i>	PRESENTE (en visioconférence)
Madame Laetitia HURLAIN	<i>Région</i>	-
Madame Stéphanie KIS	<i>Région</i>	PRESENTE (en visioconférence)
Monsieur Cédric CHEVALIER	<i>Région</i>	-
Madame Evelyne GAREAUX	<i>Région</i>	-
Madame Marie-Claude VOINCON	<i>Région</i>	PRESENTE (en visioconférence)

REPRESENTANT METZ METROPOLE

Monsieur Jean-Luc BOHL	<i>Metz Métropole</i>	PRESENT
------------------------	-----------------------	----------------

Membres suppl ants

REPRESENTANT LA VILLE

Madame Doan TRAN	Ville de Metz	-
Madame Yvette MASSON FRANZIL	Ville de Metz	-
Monsieur Jean-Marie NICOLAS	Ville de Metz	PRESENT
Monsieur Michel VORMS	Ville de Metz	PRESENT
Monsieur Attila SAPCI	Ville de Metz	-
Monsieur Marc SCIAMANNA	Ville de Metz	-
Madame Charlotte PICARD	Ville de Metz	PRESENTE
Madame Fran�oise GROLET	Ville de Metz	PRESENTE (en visioconf�rence)

REPRESENTANT LA REGION

Madame Alexandre CASSARO	R�gion	-
Monsieur R�my SADOCCO	R�gion	-
Madame Catherine BELRHITI	R�gion	-
Madame Brigitte TORLOTING	R�gion	-
Monsieur J�r�me END	R�gion	-
Monsieur Jean-Fran�ois SECONDE	R�gion	-
Monsieur Gilles FREMIOT	R�gion	-

REPRESENTANT METZ METROPOLE

Monsieur Philippe MANZANO	Metz M�tropole	PRESENT
---------------------------	----------------	----------------

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC METZ EN SC NES

Membres titulaires :

REPR SENTANT LA VILLE

Monsieur Patrick THIL	Ville de Metz	PR�SENT
Monsieur Timoth�e BOHR	Ville de Metz	-
Monsieur Laurent DAP	Ville de Metz	PR�SENT
Madame Nicole FAESSEL	Ville de Metz	-
Madame Anne STEMART	Ville de Metz	PR�SENTE (en visioconf�rence)
Madame Caroline AUDOUY	Ville de Metz	-
Monsieur Nicolas TOCHET	Ville de Metz	-
Monsieur Gr�goire LALOUX	Ville de Metz	-

REPRÉSENTANT LA RÉGION GRAND EST

Madame Catherine BAILLOT	Région	PRÉSENTE (en visioconférence)
Madame Stéphanie KIS	Région	PRÉSENTE (en visioconférence)
Madame Martine LIZOLA	Région	-
Madame Marie-Claude VOINÇON	Région	PRÉSENTE (en visioconférence)

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Monsieur Jean Luc BOHL	Personnalité qualifiée	PRÉSENT
Monsieur Olivier MANTEI	Personnalité qualifiée	POUVOIR à Monsieur Patrick THIL
Madame Chiara PARISI	Personnalité qualifiée	-
Monsieur Pierre PAULY	Personnalité qualifiée	-
Madame Alexandra TOBELAIM	Personnalité qualifiée	PRÉSENTE (en visioconférence)

REPRÉSENTANT DU SYNDICAT MIXTE ONMGE

Monsieur Cédric CHEVALIER	Représentant ONMGE	-
---------------------------	--------------------	---

REPRÉSENTANT LE PERSONNEL

Monsieur Hervé ABRAHAM	Représentant du personnel	PRÉSENT
Madame Céline JACQUOT	Représentante du personnel	PRÉSENTE

Membres suppléants :

REPRÉSENTANT LA VILLE

Madame Doan TRAN	Ville de Metz	-
Madame Yvette MASSON FRANZIL	Ville de Metz	-
Monsieur Jean-Marie NICOLAS	Ville de Metz	PRÉSENT
Monsieur Michel VORMS	Ville de Metz	PRÉSENT
Monsieur Attila SAPCI	Ville de Metz	PRÉSENT
Monsieur Marc SCIAMANNA	Ville de Metz	-
Madame Charlotte PICARD	Ville de Metz	PRÉSENT
Madame Françoise GROLET	Ville de Metz	PRÉSENTE (en visioconférence)

REPRÉSENTANT LA RÉGION GRAND EST

Madame Catherine BELRHITI	Région	-
Monsieur Alexandre CASSARO	Région	-
Monsieur Rémy SADOCCO	Région	-
Madame Brigitte TORLOTING	Région	-

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Monsieur Benoît BRADEL	<i>Personnalité qualifiée</i>	PRÉSENT
Monsieur Pascal MULLER	<i>Personnalité qualifiée</i>	-
Monsieur Philippe MANZANO	<i>Personnalité qualifiée</i>	PRÉSENT
Monsieur Matthieu DUSSOUILLEZ	<i>Personnalité qualifiée</i>	-
Madame Catherine TORMEN	<i>Personnalité qualifiée</i>	PRÉSENTE

REPRÉSENTANT DU SYNDICAT MIXTE ONMGE

Madame Laetitia HURLAIN	<i>Représentante ONMGE</i>	-
-------------------------	----------------------------	---

REPRÉSENTANT LE PERSONNEL

Madame Christelle HOCHARD	<i>Représentante du personnel</i>	-
Monsieur Voicu SATMAREAN	<i>Représentant du personnel</i>	-

Assistaient également à la réunion, en qualité de représentants des administrations :

Pierre-Aimé ALBRECHT – Spectacle vivant, arts visuels – Région Grand Est

Vincent DAPPOZZE – Directeur du pôle culture – Ville de Metz

Élise SERVERIN – Conseillère musique et danse – Drac Grand Est Metz

Directrice générale de la Cité musicale-Metz

Daniela MARTIN

Étaient également présents au titre de leurs fonctions au sein de la Cité musicale-Metz :

Fabienne AHOUANSOU, administratrice adjointe

Joseph ANDRE, directeur technique

Sibylle BRUNOT, responsable du service éducation et médiation

Julia DEHAIS, secrétaire générale

Hamid JARI, Agent comptable et responsable financier

Frédéric MAILLARD, administrateur – co-directeur général par intérim

Florence MARTIN, directrice artistique – co-directrice générale par intérim

Patrick PERRIN, programmateur des musiques actuelles

Gwenaëlle PLOUGONVEN, Responsable de production

ORDRE DU JOUR

I. Adoption des comptes rendus du CA et du CS du 11 décembre 2024 (délibérations n° 324 MES /n° 1037 ONMGE)	7
II. Affaires financières	7
1) Tarifs de privatisation – Terrasse Orangerie (délibération n° 327 MES)	7
2) Tarifs des bars (délibération n° 328 MES)	7
3) Tarifs de billetterie (délibération n° 329 MES)	7
4) Tarifs mécénat et développement (délibération n° 330 MES)	8
5) Avenant à la convention DEMOS – frais excursion Paris (délibération n° 1040 ONMGE).....	9
III. Affaires administratives	9
1) Modification du poste de chargée-chargé de développement en poste de responsable de l'évènementiel (délibération n° 331 MES)	9
2) Modification du poste de responsable de l'accueil et logistique en poste de responsable de l'accueil, de la logistique et des bars (délibération n° 332 MES) ...	9
3) Modification du poste de responsable adjoint de l'accueil et logistique – régisseur des expositions en poste de responsable de l'accueil, de la logistique et des bars – régisseur des expositions (délibération n° 333 MES)	10
4) Modification du poste de responsable des bars en poste de manager des bars (délibération n° 334 MES).....	10
5) Mutualisation et mise à disposition du poste de responsable service éducation et médiation (délibérations n° 335 MES /n° 1041 ONMGE)	10
IV. Divers	10
1) Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à la Direction générale (délibération n° 336 MES)	10
2) Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Président (délibération n° 1042 ONMGE)	10

V. Points d'information.....	11
1) Point d'information sur le renouvellement du contrat d'engagement de David Reiland en qualité de Directeur musical – chef d'orchestre principal du 01/09/2026 au 31/08/2027.....	11
2) Actualités artistiques et culturelles de la Cité musicale-Metz	11



METZ EN SCENES

La séance est ouverte sous la présidence de Patrick THIL, qui présente la nouvelle directrice générale de la Cité musicale, Madame Daniela MARTIN, dont la prise de fonctions est prévue le 1^{er} juillet.

Il est procédé à un tour de table de présentation des différents participants.

I. Adoption des comptes rendus du CA et du CS du 11 décembre 2024 (délibérations n° 324 MES /n° 1037 ONMGE)

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

II. Affaires financières

1) Tarifs de privatisation – Terrasse Orangerie (délibération n° 327 MES)

Julia DEHAIS indique qu'en réponse à plusieurs demandes, il est proposé de fixer le tarif de location de la terrasse de l'Orangerie, distincte de la salle, à 1 800 euros hors taxes par jour, incluant l'accès aux cuisines et aux sanitaires.

La délibération n° 327 MES est approuvée à l'unanimité.

2) Tarifs des bars (délibération n° 328 MES)

Julia DEHAIS indique qu'afin de mettre en place une nouvelle expérience spectateur, trois nouveaux tarifs sont proposés :

- une planche sucrée à l'Arsenal et à la BAM, pour 6 euros TTC ;
- un menu jeune public comprenant une boisson et un encas sucré, pour 4 euros TTC ;
- une bière-bouteille La Fouillotte, personnalisée avec un flocage Cité musicale, pour 5 euros TTC.

La bière est d'origine locale, issue d'une brasserie mosellane. Par ailleurs, le menu jeune public proposera également des produits locaux, biologiques et végétariens.

La délibération n° 328 MES est approuvée à l'unanimité.

3) Tarifs de billetterie (délibération n° 329 MES)

Julia DEHAIS souligne qu'afin d'augmenter la fréquentation des salles de la Cité musicale en ciblant un nouveau public qui achète ses billets à la dernière minute, une nouvelle formule d'abonnement est proposée.

Ainsi, pour un tarif de 30 euros, l'abonnement « découverte » permet de réserver 3 spectacles en 1^{re} catégorie : un concert symphonique, un spectacle de danse et un concert de musique actuelle. L'abonnement, exclusivement réservé aux primo-spectateurs, est valable une seule fois et dure un an. Ensuite, pour les fidéliser les abonnements 3+ ou 7+ leur seront proposés.

Par ailleurs, la réduction de 15 % pour les CSE arrimée aux tarifs des billets sur place conduisait à un tarif plus cher qu'un achat en prévente. Ainsi, dans un souci de cohérence et d'attractivité, il est proposé d'appliquer la réduction de 15 % au tarif prévente.

Charlotte PICARD s'interroge sur la flexibilité de cet abonnement, notamment pour les personnes peu habituées à fréquenter les spectacles. Elle souhaite savoir si les trois spectacles doivent être choisis lors de l'achat, ou s'il est possible de les sélectionner plus tard, en particulier pour les musiques actuelles dont la programmation n'est pas toujours connue à l'avance. En effet, le choix anticipé des spectacles peut constituer un frein à l'abonnement.

Julia DEHAIS confirme que les spectacles doivent être choisis au moment de l'abonnement, qui peut être souscrit tout au long de l'année. Pour autant, les spectacles populaires composant cet abonnement se remplissent rapidement. Ainsi, un renouvellement de l'offre de spectacles est prévu en janvier s'ils venaient à être complets. Par ailleurs, pour les personnes ne souhaitant pas s'abonner, la carte Cité musicale au tarif de 15 euros offre jusqu'à 40 % de réduction.

Patrick THIL soutient cette initiative, qui s'adresse aux personnes découvrant pour la première fois les salles de la Cité musicale. Par ailleurs, il s'agit d'élargissement plutôt que de renouvellement des publics. En effet, un renouvellement trop important de la programmation risque d'éloigner le public habituel. Aussi est-il important de proposer des évolutions souples et modérées.

La délibération n° 329 MES est approuvée à l'unanimité.

4) Tarifs mécénat et développement (délibération n° 330 MES)

Julia DEHAIS indique qu'après quatre ans d'existence et près de 200 mécènes, il manque au cercle des mécènes particuliers un palier intermédiaire entre les paliers à 100 euros et à 500 euros. Ainsi, un nouveau palier de « mécènes ambassadeurs » à 250 euros (solo) et 470 euros (duo) est proposé. Un autre palier de « mécènes prestige » est également proposé à partir de 1 000 euros (solo) et de 1 900 euros (duo).

Charlotte PICARD approuve l'idée du palier intermédiaire, car l'écart entre 100 euros et 500 euros était relativement important.

La délibération n° 330 MES est approuvée à l'unanimité.



METZ EN SCENES

5) Avenant à la convention DEMOS – frais excursion Paris (délibération n° 1040 ONMGE)

Frédéric MAILLARD propose un avenant à la convention Demos. Il vise à encadrer les modalités du voyage à Paris les 21 et 22 juin 2025. L'avenant prévoit l'autorisation d'une activité culturelle à Paris ou en proche banlieue, et plafonne le remboursement des repas à 20 euros par personne. Cette mesure n'augmente pas le budget prévu et déjà notifié aux centres sociaux.

Sibylle BRUNOT ajoute que les enfants de l'agora participeront à une croisière sur la Seine lors de ce week-end.

La délibération n° 1040 ONMGE est approuvée à l'unanimité.

III. Affaires administratives

Frédéric MAILLARD précise que les délibérations 331 à 334 portent sur des modifications d'intitulés de postes, sans création de postes ni incidence budgétaire. Ces ajustements résultent de réaffectations internes consécutives à la création d'un poste de chargé de mécénat fin 2024, et viennent formaliser une organisation déjà effective depuis plusieurs semaines. Ils constituent également un levier de reconnaissance et de motivation pour les équipes impliquées dans ces évolutions.

1) Modification du poste de chargée-chargé de développement en poste de responsable de l'évènementiel (délibération n° 331 MES)

Frédéric MAILLARD précise que désormais, l'organisation d'événements et le mécénat sont des tâches relevant de postes distincts.

La délibération n° 331 MES est approuvée à l'unanimité.

2) Modification du poste de responsable de l'accueil et logistique en poste de responsable de l'accueil, de la logistique et des bars (délibération n° 332 MES)

Frédéric MAILLARD souligne que la fusion des services accueil-logistique et bar entraîne la modification de l'intitulé de poste pour le responsable concerné.

Charlotte PICARD souhaite savoir si cette modification, qui implique une charge de travail plus importante, s'accompagne d'une nouvelle fiche de poste et d'une modification de salaire.

Frédéric MAILLARD indique qu'une nouvelle fiche de poste a été élaborée, tenant compte des missions élargies, dans le respect des équilibres budgétaires de l'établissement.

La délibération n° 332 MES est approuvée à l'unanimité.

- 3) **Modification du poste de responsable adjoint de l'accueil et logistique – régisseur des expositions en poste de responsable de l'accueil, de la logistique et des bars – régisseur des expositions (délibération n° 333 MES)**

La délibération n° 333 MES est approuvée à l'unanimité.

- 4) **Modification du poste de responsable des bars en poste de manager des bars (délibération n° 334 MES)**

Frédéric MAILLARD indique que cette requalification du poste vise à renforcer l'organisation du service en constituant un binôme dédié au management des équipes bar, afin d'en assurer la continuité et la bonne coordination.

Charlotte PICARD souhaite savoir s'il s'agit de la même personne et si sa fiche de poste a été modifiée.

Frédéric MAILLARD précise que le poste de manager des bars résulte de la réaffectation du responsable des bars au poste de responsable de l'événementiel. Ainsi, le poste de manager des bars est en cours de recrutement, et n'implique aucune rétrogradation.

La délibération n° 334 MES est approuvée à l'unanimité.

- 5) **Mutualisation et mise à disposition du poste de responsable service éducation et médiation (délibérations n° 335 MES /n° 1041 ONMGE)**

Frédéric MAILLARD indique que ce poste est juridiquement rattaché au Syndicat mixte et à l'Orchestre depuis le 1^{er} janvier 2025. La délibération vise à acter ce changement de portage, de l'EPCC vers l'Orchestre, dans la convention de mise à disposition.

Les délibérations n° 335 MES /n° 1041 ONMGE sont approuvées à l'unanimité.

IV. Divers

- 1) **Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à la Direction générale (délibération n° 336 MES)**

Patrick THIL précise que ces délégations concernent soit la Directrice artistique, soit le Directeur administratif et financier, soit les deux.

- 2) **Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Président (délibération n° 1042 ONMGE)**

Patrick THIL note que ce point ne fait l'objet d'aucune observation.

V. Points d'information

1) Point d'information sur le renouvellement du contrat d'engagement de David Reiland en qualité de Directeur musical – chef d'orchestre principal du 01/09/2026 au 31/08/2027

Florence MARTIN indique qu'une prolongation d'une saison du contrat du Directeur musical est envisagée. Cette prolongation marquerait l'ultime étape de sa collaboration, prévue jusqu'en 2027, et ouvrirait le processus de recrutement pour la direction musicale de l'Orchestre national de Metz Grand Est. Une communication officielle interviendra au printemps.

2) Actualités artistiques et culturelles de la Cité musicale-Metz

Florence MARTIN présente les événements inscrits au programme de la semaine :

- un récital de Jonathan Fournel mercredi 23 avril, et un concerto vendredi 25 avril ;
- un spectacle de la chorégraphe en résidence Lara Barsacq jeudi 24 avril ;
- l'Oratorio de Pâques présenté avec les Talents Lyriques et dirigé par Christophe Rousset le 26 avril.

L'Orchestre de Liège se produira le 9 mai à l'Arsenal. En mai également, le Passages Transfestival investira plusieurs lieux, avec deux coproductions de la Cité musicale : un spectacle d'Eve Risser et Hatice Özer, ainsi qu'un concert de répertoire sud-américain porté par l'Orchestre. Le lancement officiel de la prochaine saison est prévu le 12 juin.

Patrick PERRIN présente les prochains concerts de musiques actuelles :

- Le 26 avril, la Rapsession trimestrielle mettra en avant de jeunes artistes hip-hop de Moselle.
- Le 7 mai, un concert de métal progressif est prévu avec Dark Tranquility.
- Le 14 mai, le Big Band de jazz clôturera une série de concerts en partenariat avec le Conservatoire.
- Le 24 mai, à l'occasion du festival Passages, un concert de Gildaa est organisé au Trinitaire le 24 mai.
- Le 28 mai à la BAM, le groupe Astérotypie composé de personnes atteintes de troubles du spectre autistique se produira, avec Josy Basar en première partie.

Sibylle BRUNOT présente les actualités liées au jeune public. L'orchestre Démonos se produira à la Philharmonie de Paris les 21 et 22 juin, respectivement avec les enfants de Metz-Moselle Est et de Metz-Moselle Nord. Les répétitions générales auront lieu le 15 juin à l'Arsenal. Un travail est également engagé, en lien avec les établissements d'enseignement artistique, afin d'assurer la continuité de la pratique musicale au-delà de juin 2026. Le 25 juin

2025, une présentation réunissant l'ensemble des acteurs culturels partenaires se tiendra au BAM, à destination des publics scolaires et enseignants. Dans le cadre de l'Académie, qui permet à des élèves du Conservatoire de s'immerger dans l'orchestre, une audition a été organisée en présence des musiciens. Ces élèves ont également pris part à la master class de direction d'orchestre du 29 avril, dont le concert de restitution est prévu le 4 mai. Enfin, une tournée dans dix EHPAD de la région est programmée entre mai et juin.

Florence MARTIN annonce la signature prochaine d'un nouveau partenariat avec Kulturelix, l'équivalent luxembourgeois du bureau export de la musique. Cet accord pluriannuel apportera un soutien financier pour la programmation d'artistes luxembourgeois, toutes esthétiques confondues. Ce partenariat sera ajouté dans la brochure par la mention « soutien de Kulturelix ».

Patrick THIL conclut la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur contribution, ainsi que Daniela Martin pour sa première participation. Il annonce que le prochain Conseil d'administration se tiendra le 27 juin.

La séance est levée.

Fait à Metz, le 25 avril 2025

Le Président du Comité syndical



Patrick THIL

Adjoint au Maire de Metz à la culture et aux cultes
Conseiller délégué aux établissements culturels de
l'Eurométropole de Metz
Conseiller départemental de la Moselle

Délibération n°1044 : Installation nouvel élu de la Ville de Metz au Comité syndical

À la suite d'une vacance constatée parmi les représentants de la Ville de Metz siégeant au Comité syndical de l'Orchestre national de Metz Grand Est, il a été procédé à la désignation de nouveaux représentants par délibération du Conseil municipal en date du 30 janvier 2025

Il y a donc lieu de procéder à l'installation de ce nouvel élu au sein du Comité syndical de l'Orchestre national de Metz Grand Est

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les Statuts de l'Orchestre national de Metz Grand Est,

Vu la délibération du Conseil municipal du 30 janvier 2025 de la Ville de Metz DCM N° 25-01-30-15,

Le Conseil Syndical

DECLARE

que le Comité syndical de l'Orchestre national de Metz Grand Est sera constitué, à compter du 27 juin 2025, comme suit :

Titulaires

1 - M. Patrick THIL
2 - Mme Martine NICOLAS
3 - M. Laurent DAP
4 - Mme Nicole FAESSEL
5 - Mme Anne STEMART
6 - Mme Caroline AUDOUY
7 - M. Nicolas TOCHET
8 - M. Grégory DUFOUR

Suppléants

1 - Mme Doan TRAN
2 - Mme Yvette MASSON-FRANZIL
3 - M. Jean-Marie NICOLAS
4 - M. Michel VORMS
5 - M. Attila SAPCI
6 - M. Marc SCIAMANNA
7 - Mme Charlotte PICARD
8 - Mme Françoise GROLET

Nombre de votants : 8

Pour : 8

Contre : /

Abstention : /

Fait à Metz, le 27 juin 2025

Le Président du Comité Syndical



Patrick THIL

*Adjoint au Maire de Metz à la culture et aux cultes
Conseiller délégué aux établissements culturels de
l'Eurométropole de Metz
Conseiller départemental de la Moselle*

Délibération n° 1045 : Approbation du rapport d'activité 2024

La présentation du rapport d'activité de la Cité musicale-Metz qui inclut celui du Syndicat mixte de l'Orchestre national de Metz Grand Est permet d'informer les membres du Comité syndical et ses partenaires de l'ensemble des opérations qui sont intervenues au cours de l'année écoulée.

Le rapport 2022 joint à la présente délibération recense et détaille donc l'ensemble des indicateurs d'activités du Syndicat mixte.

Il se veut exhaustif et reflète fidèlement de l'activité globale de l'année écoulée.

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat mixte de l'Orchestre national de Metz Grand Est,

Le Comité Syndical entendu dans sa séance du 27 juin 2025

DECIDE

- D'approuver le rapport d'activités 2024 de la Cité musicale-Metz qui inclut celui de l'Orchestre national de Metz Grand Est

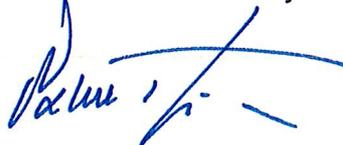
Nombre de votants : 8

Pour : 8

Contre : /

Abstention : /

Fait à Metz, le 27 juin 2024
Le Président du Comité Syndical



Patrick THIL

*Adjoint au Maire de Metz à la culture et aux cultes
Conseiller délégué aux établissements culturels de
l'Eurométropole de Metz
Conseiller départemental de la Moselle*

REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2025

Application agréée E-lequlite.com

93_DE-057-255703795-20250627-052706_1045